



# PROCES-VERBAL

## Bureau de la LFP

Auteur : Didier QUILLOT

Date : 6 septembre 2017

Référence : LFP-BUR.2017.09.06.

Libre

Interne à la LFP

Confidentielle - Personnelle

Réunion du	06/09/2017
Bureau présidé par	M. Didier QUILLOT

**Présents avec voix délibérative** Mme Nathalie BOY DE LA TOUR, MM. Nasser AL-KHELAIFI, Bernard CAÏAZZO, Michel DENISOT Bertrand DESPLAT, Claude MICHY, Laurent NICOLLIN, Philippe PIAT, Patrick RAZUREL, Pierre REPELLINI, Jean-Pierre RIVERE, René RUELLO, Vadim VASILYEV.

**Présents avec voix consultative** M. Noël LE GRAËT

**Excusés** M. Vincent LABRUNE.

**Assistent** MM. Saïd CHABANE, MM. Eric BORGHINI, Pascal GARIBIAN, Olivier LAMARRE, Eric LATRONICO.  
Mme Stéphanie BOURDAIS  
MM. Jérôme BELAYGUE, Sébastien CAZALI, Mathieu FICOT, Adrien MAUREL, Arnaud ROUGER.

## 1 Dossier arbitrage : Intervention de MM. Eric BORGHINI, Pascal GARIBIAN et Eric LATRONICO

### 1.1. Bilan Saison 2016/2017 de la professionnalisation de l'arbitrage

M. Eric BORGHINI remercie les Présidents de clubs et la LFP pour l'étroite collaboration initiée dans le cadre du suivi de l'arbitrage.

M. Pascal GARIBIAN rappelle l'origine du projet de professionnalisation de l'arbitrage initié par la FFF en 2014 et présente le bilan de la première année (2016/2017), avec ses résultats et ses axes d'amélioration.



## 1.2. Evolution et extension de la professionnalisation

M. Pascal GARIBIAN présente les évolutions prévues dans le plan de professionnalisation pour les saisons 2017/18 et 2018/19 et qui concernent le nombre d'arbitres Elite, la formation, le suivi athlétique, le suivi médical, le nombre de stages et le nombre de semaines prévues au CNF Clairefontaine.

M. Olivier LAMARRE rappelle les 4 points à prendre en compte dans les réflexions à tenir sur les conditions d'exercice de l'arbitrage : l'éloignement physique des arbitres par rapport à leur domicile, la sérénité nécessaire à l'accomplissement de leurs missions, la durée des contrats, et la reconversion.

M. Bertrand DESPLAT suggère que soit mis en place un reporting des Présidents de clubs auprès de la DTA sur les expériences et les ressentis sur les matches.

## 1.3. Projet de Centre Technique de l'Arbitrage / extension Clairefontaine

- Intervention de M. Eric LATRONICO, Directeur du Centre National du Football de Clairefontaine

Dans le cadre du plan de professionnalisation, M. Eric LATRONICO rappelle que le site actuel du CNF Clairefontaine ne permettra plus d'accueillir les réunions d'arbitres dans de bonnes conditions à partir de 2017/2018. Leur présence accrue sur le site entraînera de facto un manque de disponibilité des terrains et des installations.

Parmi les solutions possibles pour créer un Centre Technique de l'Arbitrage, le site de Clairefontaine présente actuellement une opportunité qui mérite d'être étudiée.

Afin de répondre aux futurs besoins de l'arbitrage professionnel, M. Eric LATRONICO expose le projet de création d'un Centre Technique de l'Arbitrage sur le nouveau terrain récemment acquis par la FFF à Clairefontaine, à proximité immédiate du CNF, et qui pourrait donc être affecté à l'arbitrage. Cette opportunité permettrait à la DTA de se doter d'un outil adapté tout en optimisant les coûts grâce aux synergies dégagées avec le CNF.

M. Eric LATRONICO présente le détail du projet d'investissement dans la création d'un CTA à Clairefontaine, qui représente un montant global de 8 M€, dont 83% seraient financés par la LFP soit 6,6 M€ (ce ratio correspond au prorata du nombre de semaines utilisées dans une année).



#### 1.4. Assistance vidéo : investissement nécessaire et projet de mise en œuvre

M. Pascal GARIBIAN expose les principes clés de l'assistance vidéo, le programme de formation des arbitres et des assistants vidéos actuellement en cours, ainsi que les différentes possibilités techniques pour une mise en œuvre officielle à compter de la saison 2018/2019 : solution sur site avec utilisation de vans, ou solution centralisée avec création d'un replay center à Paris. Le chiffrage de ces solutions est actuellement en cours.

#### 1.5. Synthèse budgétaire de l'arbitrage

M. Sébastien CAZALI présente la synthèse budgétaire globale de l'évolution des coûts de l'arbitrage jusqu'en 2022 (5 saisons).

Le Bureau,

Après une large discussion destinée à préparer les décisions à venir concernant la professionnalisation de l'arbitrage, le projet d'investissement à Clairefontaine, l'assistance vidéo, et le budget prévisionnel global,

Décide d'organiser une réunion de présentation et d'échange avec tous les clubs qui le souhaitent le lundi 18 septembre 2017 à 15h00 à la LFP,

Décide d'inscrire ce dossier à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration au cours duquel une présentation du dossier par la DTA sera effectuée.

## 2 Coupe de la Ligue : dotations complémentaires 2016/2017

---

Le Bureau,

Décide de répartir aux clubs les recettes complémentaires de 600 K€ au prorata des dotations initiales. Il s'agit de recettes provenant de nouveaux contrats de partenariats signés au cours de la saison 2016/2017.

  
Le Directeur Général Exécutif  
Didier QUILLOT